

Appel à projets FEDER Région SUD

**Demande d'accompagnement et de labellisation par le Pôle SCS :
jusqu'au 15 novembre 2019**



**6M€ POUR SOUTENIR LA R&D ET L'INNOVATION DANS LES FILIÈRES
STRATÉGIQUES RÉGIONALES**

Dépôt des dossiers au plus tard le 14 Février 2020

Les projets visés sont des **Projets de R&D innovants** (recherche industrielle, développement expérimental, étude de faisabilité) et des **Projets d'Innovation** (d'organisation, de procédé, de technologie, de processus de production) mis en œuvre par les acteurs privés ou publics de la Région, en ligne avec la stratégie régionale d'innovation et bénéfiques pour le territoire régional.

Financement : sous forme de subventions pouvant aller jusqu'à 50% en fonction de la nature des travaux et du porteur de projet.

Durée du projet : 3 ans maximum, les projets doivent être terminés au 31/12/2022.

SCS vous accompagne pour réaliser le meilleur dossier et labelliser votre projet. Consultez-nous !

Calendrier :

- > Demande d'accompagnement et de labellisation par le Pôle SCS : **jusqu'au 15 novembre 2019**
- > Auditions de labellisation par le Pôle SCS : Décembre 2019 ou Janvier 2020

Vos Contacts

Olivier Chavrier

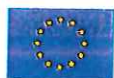
✉ olivier.chavrier@pole.scs.org

☎ 04 42 53 82 83

Nadira Lepagnot

✉ nadira.lepagnot@pole.scs.org

☎ 06 46 83 31 82



www.pole-scs.org

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen du 27 avril 2016, les informations recueillies dans le cadre de ce formulaire d'inscription aux newsletters font l'objet d'un traitement informatique. Dans ce cadre, vous disposez, sur vos données, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation, d'opposition au traitement, et d'organisation du sort de vos données post-mortem. Vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment. L'ensemble de vos droits peut être exercé en vous adressant à : Direction Communication Pôle SCS - 04 89 86 69 31 ou à l'adresse contact@pole-scs.org. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL). Pour en savoir plus, veuillez consulter notre Politique de Confidentialité.